



PRÉFET DU CHER

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 18 août 2023,

VIGILANCE JAUNE POUR ÉPISODE PERSISTANT DE CHALEUR

Météo France place le département du Cher en jaune en raison d'un épisode persistant de chaleur. Cette forte chaleur devrait s'intensifier en début de semaine prochaine.

Un épisode persistant de chaleur s'installe sur le Sud du Centre-Val de Loire à partir de ce jour, vendredi 18 août 2023. Cet épisode de chaleur est surtout marqué, dans un premier temps, par des températures minimales élevées. Le cœur de cet épisode est attendu en début de semaine prochaine et pourrait amener au déclenchement d'une vigilance orange canicule sur le département du Cher.

Ainsi, sur le département du Cher, on attend :

- vendredi 18 août après-midi : maximales de 31 à 35°C ;
- samedi 19 août matin : minimales de 19 à 22°C ;
- samedi 19 août après-midi : maximales de 30 à 33°C ;
- dimanche 20 août 2023 matin : minimales de 18 à 20°C ;
- dimanche 20 août 2023 après-midi : maximales de 31 à 34°C.

Conseils et gestes simples à adopter par tous pour se protéger des fortes chaleurs :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ; ne buvez pas d'alcool ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez votre corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11-21 heures en cas de canicule) ;
- Préférez les activités sans effort aux heures les plus chaudes ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez les le soir et la nuit) ;
- Si votre logement ne peut pas rester frais, passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée, salle rafraîchie...) ;
- Mangez en quantité suffisante des plats légers et riches en eau (fruits et légumes) ;
- Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches, surtout les plus fragiles.

En voiture et lors de longs trajets :

- Ne laissez jamais une personne seule dans une voiture, en particulier un enfant, même pendant une très courte durée car la température dans l'habitacle peut augmenter très vite. De même, ne laissez jamais un animal seul dans une voiture ;
- Si possible, décalez votre trajet aux heures les moins chaudes ;
- Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante et un brumisateur pour les trajets en voiture ;
- Arrêtez-vous régulièrement pour vous reposer et vous rafraîchir : sur certaines aires d'autoroute, des fontaines à eau ou des zones de brumisation sont mises à votre disposition.

Contact presse

Intitulé de la direction

Jusqu'à 3 lignes

02 48 67 18 18
pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX